

LES ECRITS PROFESSIONNELS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Réaliser des écrits professionnels dans le respect de la réglementation.

DUREE

4 jours
28 heures de formation

PUBLIC CONCERNE

Toute personne ayant en charge des écrits à rédiger dans le cadre de l'accompagnement des personnes vulnérables ou du secteur de la petite enfance.

COMPETENCES VISEES

- Présenter la place des écrits dans une réalité politique et législative.
- Exprimer une représentation de leur quotidien existant, de l'écrit dans leur réalité.
- Repérer les écrits, l'objectif de chaque écrit, le destinataire, le contenu et le circuit de validation.
- Comprendre les notions de secret professionnel et de secret partagé et savoir choisir les informations à transmettre.
- Appréhender la spécificité des écrits dans le domaine social.
- Connaître les différents écrits professionnels et leurs spécificités.

PRE REQUIS

Aucun

LES + DE LA FORMATION

- Réflexion en sous-groupes
- Savoirs transposables et utilisables
- Jeux de rôles
- Analyse des pratiques.



SANCTION

Attestation de compétences



INTERVENANTS

Formateurs spécialisés sur la thématique



LE + DE L'IRIS

Un accompagnement lors des premières expérimentations est proposé à l'issue de la formation



PEDAGOGIE

Approche participative basée sur l'écoute, le partage et une pédagogie active.
« Apprendre en faisant »



COUT

720 € financement OPCO, employeur ou autre organisme
500 € financement personnel



POUR ALLER PLUS LOIN

Demander notre catalogue de formation ou visiter notre site internet
www.institut-iris.fr

CONTACT INFORMATION INSCRIPTION

Tél. : 01.76.64.73.90
Fax : 01.41.11.44.16
secretariat@institut-iris.fr
www.institut-iris.fr